



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Fédérations CGT de la Santé Action Sociale et des Services Publics appellent à un rassemblement devant la caisse de retraite des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux, la CNRACL, pour le maintien de la catégorie active, le jeudi 9 octobre 2014 à 15 heures.

Cet appel est relayé par les organisations syndicales CFDT, FO et SUD.

Le départ anticipé à la retraite des agent-es de la Fonction Publique, au regard de la pénibilité ou de l'insalubrité de leur travail, est gravement remis en cause depuis plusieurs années.

Après une attaque frontale pour supprimer ce droit aux infirmier-es, des agent-es subissent individuellement des rejets de ce droit au départ anticipé, avec une remise en cause d'une lecture d'un arrêté interministériel appliqué depuis 1945 !

La CGT réitère ses demandes de rencontrer les Ministres sur ce sujet, et exige l'arrêt immédiat de ces remises en cause par la CNRACL.

Vous trouverez sur notre site :

- le tract CGT,
- la dernière lettre ouverte envoyée par les organisations syndicales aux Ministres,
- la pétition CGT :

<http://www.sante.cgt.fr/Remise-en-cause-de-la-penibilite>

Montreuil, Le 7 octobre 2014.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

387

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr